

Moudon, le 25 juin 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 24 juin 2025
Présidence : Julien Pittet

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 77/25

Demande d'un crédit de CHF 80'000.- pour la réfection d'un trottoir à l'avenue de Bussy (RC 535)

- vu le préavis de la Municipalité No 77/25 ;
- oui le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 80'000.-, à déduire toute aide et subvention éventuelle, pour la réfection d'un trottoir à l'avenue de Bussy (RC 535),**
- 2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 3. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis No 77/25 est accepté par 42 voix et 3 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 24 juin 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : La Secrétaire :

Julien Pittet

Nicole Wyler

